

Principes

Les groupes d'échange de pratiques (GEP) réunissent des praticiens pour un échange de leurs pratiques, des questionnements dans le but de s'enrichir, un ressourcement par la rencontre et la création de liens.

Dans un GEP, aucun participant n'est en situation de « sachant », même si l'expérience des participants est différente. Chacun vient pour apprendre des autres dans un esprit d'écoute et de non-jugement.

Outre les participants, un GEP peut mobiliser :

- Des animateurs, qui sont là pour favoriser le questionnement constructif de chacun et le dialogue en proposant une méthode d'animation.
- Parfois, un ou des invités qui apportent des repères sur une question car leur expérience est utile pour introduire, cadrer ou synthétiser. Ils ne sont pas dans une posture de formateurs ou de conférenciers mais dans celle de personnes ressources.

L'objectif de chacun est d'améliorer ses façons de faire, d'acquérir des connaissances et de nouvelles idées, d'élargir ses horizons et de stimuler sa réflexion par la confrontation avec la pratique d'autres personnes ainsi que par des retours sur sa propre expérience. En aucun cas il ne s'agit de normaliser ou définir des « bonnes pratiques » mais plutôt d'explorer l'éventail des possibles et de favoriser la réflexion.

Les GEP ne peuvent pas donner lieu à la promotion d'activités de conseil ou de formation (pas de cartes de visite ou de prospectus distribués...).

Chacun participe à titre personnel sans engager son organisme. Chacun parle avec franchise et s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus. Les séances ne sont pas enregistrées et aucun observateur (chercheur, étudiant, etc.) n'est présent.

Déroulement

Les Groupes d'échange de pratiques donnent une large place au dialogue entre participants. Le déroulement peut cependant être différent selon le choix des organisateurs.

Un déroulement classique est le suivant :

- Des questions sont proposées par les organisateurs, à partir d'un thème général
- Les participants sont invités à donner leur accord sur ces questions, se les approprier ou les reformuler, en proposer de nouvelles.
- Les échanges en sous-groupes de 5 à 6 personnes sont privilégiés afin de favoriser la prise de parole de chacun en partant d'expériences concrètes (méthode du world café, méthode des ambassadeurs...)
- En plénière, les groupes mutualisent ce qu'ils souhaitent de leurs échanges ou formulent des pistes de travail ou des propositions.

Les Groupes d'échanges de pratiques

- Une synthèse des éléments clés (questionnement, ressources à partager, suites à donner) est faite par l'animateur. Il est important que les sujets proviennent des participants, il est donc conseillé de prendre un temps avec eux pour une brève évaluation de la séance et l'expression de leurs attentes pour de futurs GEP.

Un GEP, c'est 1/2 journée à une journée avec un temps informel pour le repas ; éventuellement une fin de journée ou une soirée.

Le compte-rendu est anonymisé et de se réfère pas explicitement à des personnes ou des situations particulières. Il est validé par les participants avant transmission à l'IC. Suite à la rencontre, les coordonnées (noms, courriels...) des participants peuvent être partagées au sein du groupe pour faciliter des échanges ultérieurs, sous réserve de l'accord des personnes concernées.

Les GEP ne sont pas des sessions de formation, cependant :

- des documents peuvent être préparés par les organisateurs et distribués sur place pour prolonger la réflexion (articles, récits d'expériences, travaux de recherche, listes d'organismes ou de sites ressources...);
- il peut être proposé à un ou plusieurs participants de présenter en détail une expérience, prise comme un cas d'étude, afin de disposer d'une base de travail commune.

Organisation

Tout membre de l'Institut de la Concertation peut demander à organiser des GEP dans le cadre de l'IC, sous réserve de l'acceptation de ces principes, d'une validation préalable du dispositif et des thèmes par l'équipe de coordination et d'une rencontre avec au moins un membre de cette équipe.

Chaque GEP donne lieu à une invitation large aux membres et sympathisants de l'IC au moyen d'une mise en ligne sur le site de l'IC et via la liste de diffusion. C'est l'occasion d'inviter des non membres, il n'y a pas d'obligation d'appartenance à l'IC. Si besoin, pour des raisons de logistique ou de qualité des débats, la participation peut être limitée au moyen d'un bulletin d'inscription en ligne : dans ce cas, les participants sont les premiers inscrits.

Un compte-rendu synthétique des GEP (dates, lieux, thème, noms des participants, synthèse des discussions) doit être transmis à l'IC pour alimenter la base de données en ligne.

L'Institut de la Concertation peut accompagner sur demande les animateurs de GEP. En outre, ceux-ci s'aident mutuellement en restant disponibles pour répondre aux questions qu'ils pourraient rencontrer (contenus, animation, compte-rendu, etc.)

Infos : contact@concerter.org